

Quelques considérations à propos des origines de la christianisation de la France

L'évangélisation des Gaules au I^{er} siècle

L'ouvrage publié sous ce titre par Monsieur Arnaud Boüan de Chef du Bos est un véritable pavé lancé dans la mare de l'historiographie officielle. Il constitue surtout un apport précieux pour la redécouverte des racines chrétiennes de celle qui était appelée à devenir la « fille aînée de l'Église ». Il s'inscrit à l'encontre des idées actuellement reçues. L'on a écrit, en effet, qu'il « est temps, semble-t-il, non seulement de proclamer que la question de l'apostolicité de l'Église des Gaules est une question définitivement réglée, mais encore de le prouver de la façon la plus simple et la plus éloquente qui est de ne pas en parler »¹. Comme démonstration « scientifique », avouons que l'on peut faire mieux ! Si c'est sur ce genre d'argument que l'on écrit l'histoire, il y a lieu de s'inquiéter. D'ailleurs nous pourrions retourner la justification en disant que la meilleure preuve de l'évangélisation de la Gaule au I^{er} siècle est d'en parler. Ce que fait Monsieur Arnaud Boüan de Chef du Bos ! Et de prouver que la question n'est pas réglée du tout.

Une « histoire cérébrale »

En lisant ce genre de propos, qu'il serait loisible de multiplier, tant ils traduisent la mentalité dominante, nous avons l'impression d'être en présence de ce que nous appellerions une « histoire cérébrale », c'est-à-dire d'une histoire expurgée de parti pris de toute référence surnaturelle, de toute dimension spirituelle. S'agissant plus particulièrement de l'histoire de l'Église catholique, c'est quand même quelque peu gênant. Il se peut que, par rigueur intellectuelle, l'historien se sente obligé de ne faire que de l'histoire cérébrale – même si nous en doutons. Mais cela ne revient-il pas à la mutiler ?

Comment d'ailleurs nier sincèrement les racines chrétiennes de notre pays (tout comme celles de l'Europe) ? Il suffit de parcourir la France du nord au sud, d'est en ouest, en passant par le centre, pour circuler continuellement d'un village portant un nom de saint à un autre également évocateur d'un saint. L'on n'en compte pas moins de 4581, selon Aleteia. Peut-être faudrait-il y ajouter d'autres communes, comme Moutier-Sainte-Marie, Cluny, Liesse-Notre-Dame.

En tout cas, le travail réalisé par Monsieur Boüan Chef du Bos vaut la peine d'être pris en considération. Ce n'est certes pas œuvre d'historien. Mais les faits rapportés méritent, pour le moins, de ne pas être rejetés sans appel. « Défilent sous nos yeux émerveillés et reconnaissants une soixantaine de personnages, sans compter leurs disciples, au nombre de quarante-cinq. [...] Notre étonnement grandit d'autant plus en découvrant que quinze d'entre eux appartiennent au groupe des soixante-douze disciples que notre Seigneur a envoyés dans les villes et les villages pour préparer sa venue². »

Nous allons présenter ici les raisons qui nous font pencher en ce sens et admettre la réalité de la christianisation précoce de notre pays.

La justification apportée par les Bollandistes

À la fin de leur XIV^e tome, les Bollandistes reproduisent un article de Jules Corblet sur *Les origines de la foi chrétienne dans les Gaules et spécialement dans le diocèse d'Amiens*³. Comme les Bollandistes, il appartient à l'école traditionnelle opposée à l'école historique ou anti-traditionnelle, une école rationaliste, pour laquelle la tradition n'est pas un fondement de l'histoire.

¹ Élie Griffé, « La Gaule chrétienne à l'époque romaine, problèmes et méthodes », *Revue d'Histoire de l'Église de France* 129 (1951), p. 42.

² Dominique Le Tourneau, préface à Arnaud Boüan de Chef du Bos, *L'évangélisation des Gaules au I^{er} siècle*, Pontmain, Trésors de nos Pères, 2025, p. 3.

³ Extrait de la *Revue de l'art chrétien*, Paris, Dumoulin, 1870 ; Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, Paris, Bloud et Barral, Libraires-Éditeurs, 1888, tome XIV, p. 655-685.

Nous y lisons que nombre d'auteurs ont « démontré l'antiquité de nos origines chrétiennes par une foule de preuves qui ont pu être contestées, mais non pas réfutées » (p. 657) ; et aussi que « la tactique de nos adversaires consiste à nier, de parti pris, l'authenticité des textes qui les gênent » (p. 664).

L'article mériterait d'être cité en entier. Il réfute point par point toutes les objections, à partir de témoignages historiques et archéologiques. Son auteur rappelle d'abord que c'est Jean de Launoy (1603-1678) qui, le premier, fit une critique des traditions ecclésiastiques. Esprit indépendant et iconoclaste, Jean de Launoy était un historien ecclésiastique, un théologien et un canoniste. Il remit en cause vigoureusement les « légendes hagiographiques » et les traditions en vigueur dans les différents diocèses. Par légende, il faut entendre le « livre de la vie des saints », et non un récit folklorique ou romancé. L'archétype en est la *Légende dorée*, de Jacques de Voragine (v. 1228-1298). De nombreux auteurs combattirent les idées de Launoy. Avec la publication de l'ouvrage de l'abbé Faillon, en 1885⁴, « une forte réaction s'opéra dès lors en faveur des antiques traditions qu'avait combattues la critique rigoriste du XVII^e siècle [...]. Il était nécessaire de concentrer les recherches sur chacun des principaux missionnaires des temps apostoliques auxquels nos ancêtres ont dû les premières lumières de la foi »⁵.

Un partisan de l'histoire critique, Paulin Pâris (1800-1881), historien spécialiste de l'époque médiévale, revint à « de meilleurs sentiments », qu'il exprime lui-même en ces termes : « Rome, où le christianisme faisait chaque jour de nouveaux progrès depuis le règne de Néron ; Rome, qui avait déjà fait subir de grandes persécutions aux chrétiens ; Rome avait des rapports trop immédiats, trop continuels avec la Gaule, pour que les prêtres et les confesseurs n'eussent pas fréquemment passé dans cette pépinière de rhéteurs, de philosophes, de grammairiens, qui ne cessaient d'aller ou de venir de Rome à Lyon, Arles, Marseille, Toulouse, Nîmes, Narbonne. Non, cela nous est aujourd'hui moralement impossible ; car nos grandes cités vivaient de la vie, des sentiments, des mœurs de la Rome impériale »⁶.

Une question importante est celle des carences des listes épiscopales, sur laquelle les tenants de l'école rationaliste s'appuient pour nier l'évangélisation de la Gaule au premier siècle de notre ère. Or, de telles lacunes n'ont rien de surprenant et ne sont pas l'apanage des premiers temps de l'Église, loin s'en faut. Nous constatons, par exemple, « de longues lacunes dans les catalogues épiscopaux du moyen âge, notamment à Toulouse, à Bordeaux, à Marseille, à Toulon, à Aire, etc. Dans d'autres cités, on remarque des interruptions au IX^e siècle : on les explique par les invasions des Normands ; est-ce que les persécutions des premiers siècles n'ont pas dû avoir la même influence sur la succession régulière des sièges ? »⁷

Les lacunes sont fréquentes aussi pour nombre de sièges orientaux ou italiens.

Les exigences légitimes des historiens

Cette réfutation s'oppose donc aux historiens qui, de nos jours, font habituellement remonter le début de l'évangélisation de la France au III^e siècle. Cette date tardive a de quoi laisser perplexe.

Il est vrai que leur métier exige de disposer de preuves fiables et suffisamment nombreuses pour se prononcer. Ils ne peuvent se fonder sur de simples conjectures. C'est tout à leur honneur, car cette méthode apporte des convictions. Nous avons été témoin, par exemple, du fait que l'historien et sociologue Émile Poulat ne publiait jamais une donnée sans l'avoir vérifiée personnellement ou sans avoir recueilli un document digne de foi. Cela permet de recevoir des éléments avec la certitude de leur authenticité.

Mais cette exigence ne saurait entraîner automatiquement le rejet de toute assertion fondée sur la tradition ou sur des témoignages qui apparaissent insuffisants ou douteux aux historiens. Prenons

⁴ Cf. note 16.

⁵ Jules Corblet, *loc. cit.*, p. 657.

⁶ Paulin Pâris, *Histoire littéraire de la France*, Paris, tome 1, 1865, p. 441.

⁷ Jules Corblet, *loc. cit.*, p. 684.

l'exemple de Jeanne d'Arc. Il est dit qu'au début de sa captivité, elle a été enfermée dans une cage en fer. Jean Massieu, huissier du procès de condamnation de la Pucelle d'Orléans, affirme avoir recueilli de la bouche d'Étienne Castille, serrurier, qu'il avait construit lui-même une cage pour Jeanne, qui y était détenue debout et enchaînée par le cou, les mains et les pieds, et qu'elle avait été dans le même état depuis le temps où elle avait été emmenée à Rouen jusqu'au commencement du procès instruit contre elle⁸. Pierre Cusquel confirme l'existence de la cage de fer, qui a été pesée dans sa maison, l'Écu de France, même s'il n'a pas vu Jeanne enfermée dans ladite cage⁹.

Ces témoignages sont insuffisants aux yeux des historiens. Nous sommes quant à nous enclins à les croire, tous deux étant recueillis au cours d'un procès sous la foi du serment. Ce qu'attestent les actes de la cause d'annulation de la condamnation de Jeanne d'Arc. Cela devrait suffire pour assurer l'authenticité du fait.

Il faut tenir compte de ce que la plupart des Églises fondées dans le nord de la Gaule ont perdu les monuments écrits « des merveilles opérées par [leurs] saints fondateurs pendant les grandes révolutions de l'empire romain, et par suite des diverses invasions des Barbares »¹⁰. Pour saint Rieul, l'on déplore « le grand incendie arrivé à Senlis, au IX^e siècle, lequel, en consumant l'église cathédrale et ses archives, nous a ravi les principaux mémoires » qui auraient servi à étayer sa vie.¹¹

Il nous reste parfois des restes archéologiques, comme, pour saint Eutrope II, deuxième évêque d'Orange, né à Marseille, cette inscription sur son tombeau :

*Gaudence et Pallud
ont élevé ce monument
à la gloire
de leur
très illustre Père.*¹²

En outre – nous pouvons le déplorer – « les jansénistes et nos évêques gallicans ont fait *fî*, à qui mieux mieux, de nos anciennes légendes léguées par la foi de nos Pères. C'est à tort à nos yeux »¹³.

Disons encore que l'Église se montre particulièrement prudente et ne s'engage pas à la légère. Or, pour ne citer que quelques exemples particulièrement significatifs, les autorités ecclésiastiques continuent de fêter solennellement, la troisième fin de semaine d'octobre, les Maries qui ont débarqué en Camargue au lieu appelé de nos jours Les Saintes-Maries-de-la-Mer. Tout comme, chaque 22 août, elle honore solennellement le chef de sainte Marie-Madeleine, conservé dans la troisième basilique de la chrétienté, à Saint-Maximin-la-Sainte Baume, chef qui est porté en procession dans les rues de la ville. Ou, à Marseille, saint Lazare, patron de la ville, et magnifié solennellement le 17 octobre.

L'aval des autorités ecclésiastiques doit être pris en compte. Les Bollandistes pensent ne pouvoir « être repris de donner à saint Martial le titre d'Apôtre, après que le pape Jean XIX et les conciles de Limoges et de Bourges, dans le XI^e siècle, lui ont donné ce titre, après que tout récemment encore, la congrégation des Rites et le pape Pie IX l'ont maintenu dans ce titre d'honneur »¹⁴. Eh bien ! si ! ils sont contestés. « Les deux Vies médiévales de saint Martial [...],

⁸ Jules Quicherat, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc dite la Pucelle*, Paris, chez Jules Renouard et Cie, tome III, 1845, p. 155 et 190 respectivement.

⁹ Jules Quicherat, *Procès de condamnation et de réhabilitation...*, *op. cit.*, tome II, 1844, p. 345. Cf. Pascal-Raphaël Ambrogi-Dominique Le Tourneau, *Dictionnaire encyclopédique de Jeanne d'Arc*, Paris, Desclée de Brouwer, 2017, p. 1171 et 581 respectivement.

¹⁰ Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice sur saint Sainctain, tome XI, p. 335.

¹¹ Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice sur saint Rieul, tome IV, p. 58.

¹² Cité par Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice sur saint Eutrope, tome VI, p. 465.

¹³ Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice sur saint Eutrope, tome V, p. 88.

¹⁴ Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice sur saint Martial, tome VII, p. 516. Le 8 avril 1854, la Congrégation des Rites reconnaît à l'Église de Limoges le droit d'honorer saint Martial du culte et du titre

représentent le degré extrême des légendes de fondation apostolique forgées pour conférer à divers évêques ou abbayes de France une autorité remontant aux origines de l'Église chrétienne¹⁵. »

L'on avance en faveur de l'authenticité de la fondation de l'Église de Marseille par saint Lazare, de celle d'Avignon par sainte Marthe et de celle d'Orange par saint Eutrope le fait que nul évêque d'Arles, pourtant jaloux de l'ancienneté et des privilèges de leur Église, n'ait contesté ces données¹⁶. Quant à Arles, en l'an 450, les dix-sept évêques de la province, réunis en concile, adressent une lettre synodale au pape saint Léon dans laquelle ils exposent que « c'est un fait de notoriété publique, dans toutes les provinces des Gaules, et qui n'est point ignoré par l'auguste et sainte Église romaine que, la première sur le sol gaulois, la cité d'Arles a eu l'honneur de recevoir dans ses murs le saint prêtre Trophime, envoyé par le bienheureux apôtre Pierre »¹⁷.

En agissant de la sorte, et en avalisant de toute son autorité des pratiques populaires, l'Église s'appuie, non pas sur la légende, mais sur la tradition. Une légende est un « récit populaire traditionnel, plus ou moins fabuleux »¹⁸, proche du mythe. La tradition, quant à elle, est « la voie par laquelle la connaissance des choses qui concernent la religion et des faits purement historiques se transmet de main en main, de siècle en siècle »¹⁹.

Des raisons de convenance

En théologie, l'on parfois recourt à ce que l'on appelle des raisons de convenance. À défaut de preuves évidentes, l'on fait appel à des arguments fondés non sur la nécessité absolue, mais sur la sagesse, la bonté et l'harmonie de Dieu.

Les arguments de convenance sont donc ceux de la théologie chrétienne. « Ils s'appuient sur des faits et non sur des raisons : puisque les choses se présentent ainsi selon le déroulé de la révélation, c'est que les choses conviennent à la logique divine. Il nous revient non pas de les fonder mais de les traduire, non de les démontrer mais de les montrer : convenance, et non nécessité²⁰. »

Saint Thomas d'Aquin en a fait un large usage. Le bienheureux Duns Scot l'utilisera également à propos de l'Immaculée Conception de Marie avec une formule qui deviendra célèbre : *potuit, deuit, ergo fecit*. Dieu pouvait le faire, cela convenait, donc il l'a fait.

S'agissant de l'évangélisation précoce des Gaules, nous pouvons nous inspirer de cette méthode, et à défaut de démonstration probante, recourir à l'argument de convenance : l'évangélisation de la Gaule au I^{er} siècle était possible, il convenait qu'elle ait lieu, donc elle s'est réalisée.

Le positivisme historique

Il existe en droit ce que l'on appelle le positivisme juridique. C'est un système dans lequel les pays occidentaux, notamment, sont englués. La théorie a été établie par Han Kelsen (1881-1973), juriste austro-américain, théoricien du droit. Pour lui, seule existe la norme établie par l'homme. Ce qui n'est pas formulé dans une norme juridique n'existe pas et n'a donc aucune incidence. C'est pourquoi il faut légiférer à tour de bras, pour envisager tous les cas d'espèce possibles et imaginables, au lieu de les résoudre à partir de principes généraux.

d'Apôtre et d'insérer dans sa liturgie qu'il avait été l'un des soixante-douze disciples du Christ (cf. Jules Corblet, *loc. cit.*, p. 673-674).

¹⁵ *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne*, sous la direction d'André Mandouze, tome II. La semence des martyrs, 33-313, Paris, Hachette, 1988, p. 279.

¹⁶ Cf. Étienne Michel Faillon, *Monuments inédits sur l'apostolat de Sainte Marie-Madeleine en Provence : et sur les autres apôtres de cette contrée, Saint Lazare, Saint Maximin, Sainte Marthe, les saintes Maries Jacobé et Salomé...*, Paris, J.-P. Migne, 1865, col. 625

¹⁷ Cité par Jules Corblet, *loc. cit.*, p. 669.

¹⁸ Selon le *Petit Robert*.

¹⁹ Ch.-Constant Le Tellier, *Nouveau dictionnaire portatif de la langue françoise*, Paris, 2^e éd., 1814.

²⁰ Thierry-Dominique Humbrecht, « Thomas d'Aquin et la Trinité ou l'utile précaution », *Les Études philosophiques* 133/2 (2020), p. 53-65.

Or, le droit n'est pas un simple objet de science pour les juristes. Il est aussi le cadre imposé aux hommes en vue de leur destin temporel, et, ajouterions-nous volontiers, leur destin éternel aussi.

Ce que nous qualifions de « positivisme historique » va dans le même sens. Nous sommes confrontés à une histoire pour laquelle toute ce qui ne figure pas dans un document trouvant grâce aux yeux de l'historien, ou dans des vestiges archéologiques – à supposer que l'on veuille bien consentir à ne pas les considérer plus récents qu'ils ne le sont – est réputé ne pas exister, pire n'avoir jamais existé. La sentence est sans appel. Les citations effectuées *in limine* le prouvent bien. Est-ce que la vie n'a existé que là où un document le prouve ?

L'hypothèse d'une évangélisation de la Gaule aux temps apostoliques

Tout en reconnaissant qu'une « première évangélisation des côtes méditerranéennes à l'époque apostolique peut se concevoir à partir de la lecture de l'Épître aux Romains (XV, 23-28) et de celle de saint Clément de Rome aux Corinthiens, qui relatent l'une et l'autre un voyage en Espagne de l'apôtre Paul », les historiens Christine Delaplace et Jérôme Franc estiment que « cette première évangélisation se trouverait, si on lui accordait foi, en contradiction avec l'aire limitée de l'expansion du christianisme au premier siècle. La population cosmopolite de Rome fut le seul milieu, clairement attesté par nos sources, où pénétra la mission dans l'Occident romain »²¹. C'est traiter un peu rapidement l'expansion missionnaire réalisée par les douze apôtres bien au-delà du cadre strict de la capitale de l'empire romain, allant jusqu'en Inde. Le commandement missionnaire reçu du Christ était on ne peut plus explicite, et ce serait faire injure aux Douze que de prétendre qu'ils se sont cantonnés à la capitale de l'empire romain !

Le *Monde de la Bible* est plus pondéré, en reconnaissant que « c'est certainement par les ports de Provence que le christianisme arrive en Gaule, en même temps que d'autres religions orientales – culte de Mithra, de Cybèle, d'Isis... – à partir des I^{er} et II^e siècles ap. J.-C. »²². Saint Tite n'est-il pas évêque de Crète, et saint Timothée évêque d'Éphèse ? Saint Matthieu n'a-t-il pas porté l'Évangile en Éthiopie, saint Simon en Perse, saint Barthélemy en Arménie, saint Thomas jusque chez les Parthes et en Inde ? Saint Marc n'affirme-t-il pas que les disciples allèrent prêcher l'Évangile partout (Mc 16, 20) ?

D'ailleurs, qu'aucun apôtre et disciple du Seigneur se soit intéressé à l'évangélisation de la Gaule paraît hautement invraisemblable. Ce serait même les prendre pour des irresponsables. À tout bien considérer, cela frise même le ridicule. L'absence de documents ne saurait justifier une telle incohérence.

Nul ne pouvait ignorer cet important pays, où des chrétiens servaient dans les légions romaines. De plus il était sillonné de routes empierrées, allant même jusqu'en Angleterre, où les Romains pénétrèrent en 43 après Jésus-Christ.

En outre, « c'est précisément l'état de la Gaule au I^{er} siècle qui nous démontre l'invraisemblance de l'oubli qu'en auraient fait les missionnaires chrétiens. C'est de l'an 58 à l'an 52, avant Jésus-Christ, que César soumit notre pays à la puissance romaine ; c'est Auguste qui fit ouvrir les quatre voies qui, partant de Lyon, coupaient en quatre parties le territoire conquis. Les commerçants, comme nous l'apprend Strabon, s'étaient empressés d'établir des relations d'échange entre Rome et la partie la plus occidentale de la Celtique ; de nombreuses familles italiennes étaient venues se fixer dans nos provinces, pour y exploiter les terres qu'on leur donnait ou qu'ils achetaient à bas prix. Et il faudrait admettre que, parmi tous ces négociants et ces colons, il n'y a pas eu de ces chrétiens qui remplissaient pourtant déjà la capitale du peuple-roi, ou que, s'il y en a eu, ils n'ont

²¹ Christine Delaplace et Jérôme Franc, *Histoire des Gaules VI^e s. av. J.-C. - VI^e s. ap. J.-C.*, chap. 8 « Christianisation et rôle de l'Église en Gaule (III^e-VI^e siècle) », Paris, Armand Colin, 2025, p. 299-332.

²² *Le Monde de la Bible*, La lente christianisation de l'empire romain (<https://www.mondedelabible.com/du-nouveau-sur-la-christianisation-de-la-gaule/>, consulté le 13 octobre 2025).

pas cherché à propager leur doctrine, à attirer ces missionnaires qui n'auraient eu de zèle à dépenser que pour l'Afrique et l'Asie ! Et cet état de choses aurait duré deux siècles et demi ! »²³

Saint Paul confie aux chrétiens de Corinthe que « l'amour nous saisit »²⁴, *caritas urget nos*, littéralement la charité nous presse à agir, à proclamer la Bonne nouvelle. Plus encore, il s'exclame : « Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile ! »²⁵ De plus, il indique aux Romains avoir mis son « honneur à n'évangéliser que là où le nom du Christ n'avait pas encore été prononcé, car je ne voulais pas bâtir sur les fondations posées par un autre »²⁶, ce qui lui a valu le titre d'« Apôtre des gentils ». Et les Gaulois relevaient bien de cette catégorie.

Pour un ancien disciple de Gamaliel, connaissant à fond la géographie religieuse décrite par la Bible, l'extrémité du monde occidental était représentée par l'Espagne. L'Espagne est depuis toujours un élément fixe et explicite de l'économie providentielle du salut, et qu'un apôtre conscient de devoir prêcher l'Évangile à toute créature ne pouvait pas ne pas avoir la Péninsule Ibérique devant les yeux. Aller y annoncer Jésus-Christ avait un sens théologique beaucoup plus précis que de se rendre dans la capitale de l'Empire.

Ce voyage de saint Paul en Espagne est attesté par de nombreux auteurs : saint Hippolyte, saint Athanase, saint Épiphanes, saint Jean Chrysostome, Théodoret de Cyr, saint Cyrille, saint Clément, saint Jérôme, le fragment de Muratori.

« Supposer que le christianisme, qui avait déjà envahi la Germanie et l'Espagne, n'eût pas assez de retentissement pour que le bruit en arrivât à la Gaule, c'est aller contre Sénèque, Pline et Tacite ; c'est fermer les yeux à la lumière de l'histoire »²⁷.

Selon Ceslas Spicq, bibliste et exégète du Nouveau Testament, le même Paul s'est bien rendu en Espagne, et a donc traversé la Gaule²⁸ et visité les communautés chrétiennes qui s'y trouvaient. Comment aurait-il parcouru le Sud de la France actuelle en restant indifférent aux peuplades locales et en ne s'arrêtant pas pour leur prêcher la vérité ?

La réponse s'impose d'elle-même. Le refus de reconnaître une évangélisation précoce de la Gaule est inexplicable du point de vue logique. Il faut de temps à autre faire appel au bon sens... Et ajouter, pourquoi pas, un zeste de vision surnaturelle. Cela ne pourrait être que bénéfique...

Les disciples de saint Pierre

Les Bollandistes avancent une donnée non vérifiable si ce n'est de façon expérimentale, c'est-à-dire à partir de l'afflux de ses disciples dans divers pays. Nous y lisons que le bienheureux apôtre Pierre « reçut de Notre-Seigneur l'ordre de choisir des disciples et de leur confier la mission de dissiper les ténèbres du paganisme qui enveloppaient l'Occident, et de chasser la nuit obscure dans laquelle la Gaule entière était plongée »²⁹.

Ces disciples du prince des apôtres sont nombreux en Gaule. Monsieur Boüan de Chef du Bos en présente 33 dans son ouvrage. Il serait possible d'élargir le spectre, pour inclure, par exemple, saint Cérèse, envoyé par saint Pierre, premier évêque d'Eause, l'antique métropole de la Novempopulanie³⁰ ; saint Sylvin, apôtre de Levroux, envoyé avec saint Silvestre.

La Provence

Un auteur des plus sceptiques sur l'antiquité de la christianisation de la Gaule, écrit que « ce n'est nullement faire preuve d'imagination que de croire que Marseille, foyer de l'hellénisme

²³ Jules Corblet, *loc. cit.*, p. 678.

²⁴ 2 Corinthiens 5, 14.

²⁵ 1 Corinthiens 9, 16.

²⁶ Romains 14, 20.

²⁷ Jules Corblet, *loc. cit.*, p. 659.

²⁸ Cf. Ceslas Spicq, « Saint Paul est venu en Espagne », *Helmantica* 15 (1964), p. 45-70.

²⁹ Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes, op.cit.*, vol. XIII, p. 666.

³⁰ Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice saint Cérèse, tome III.

occidental, centre de relations suivies avec la Grèce et l'Asie, siège de colonies importantes d'orientaux, ait été touchée par la prédication chrétienne, comme Mgr Duchesne était le premier à le trouver extrêmement vraisemblable, dès la fin du I^{er} siècle, peut-être même dès l'ère apostolique »³¹.

Cette appréhension – qui ne fait pas preuve d'imagination – ne peut-elle pas concerner d'autres Églises ? D'autant que la Provence et la Vallée du Rhône étaient des régions où existait une forte présence de minorités grecques en provenance d'Asie Mineure, de Phrygie et de Syrie.

En outre, le voyage de Paul en Espagne comportait pour le moins une escale à Marseille ou à Narbonne. Un discours de l'apôtre dans une synagogue ou sur une place publique de Marseille ou de Narbonne est à peu près certain, car Paul ne pouvait rester indifférent dans une ville comme Marseille, avec sa culture hellénique et sa colonie d'Orientaux³².

D'où « les probabilités ou les vraisemblances, d'ailleurs sérieuses, d'une évangélisation du littoral méditerranéen de la Gaule dans la seconde moitié du I^{er} siècle, peut-être dès les temps apostoliques, voire d'une brève prédication de saint Paul lui-même »³³.

Le cas particulier de l'Église de Vienne

Le P. Spicq mentionne par ailleurs le texte de la deuxième épître de saint Paul à Timothée où il est dit envoyer Crescent en Galatie, autrement dit en Gaule³⁴.

Cette annotation est singulièrement importante. Nous nous sommes intéressés à l'origine de l'Église de Vienne³⁵.

Examinant les textes mentionnant l'envoi de Timothée, certains affirment que le copiste a pu modifier *ad Galatias* par *ad Gallias*. Pourquoi pas ? Ce serait le cas pour Eusèbe de Césarée. Peut-être. Mais nous éprouvons le plus grand mal à admettre que, sur une période de quatre siècles, les copistes se soient systématiquement amusés à transformer *Galatiam* en *Galliam*. L'hypothèse serait très hasardeuse et ne fait pas très sérieux.

Il ne s'agit d'ailleurs pas tant de transformation textuelle que du contexte permettant de comprendre que *ad Galatiam* concerne la Galatie occidentale, à savoir la Gaule. Une note de la Traduction œcuménique de la Bible dit à cet égard : « Sans doute la Gaule (C. Spicq, J. Jeremias). Au temps de Paul et jusqu'au deuxième siècle, les écrivains de langue grecque désignaient la Gaule par le nom de Galatie. Lorsqu'ils parlent de la Galatie proprement dite, ils précisent : la Galatie qui est en Asie³⁶. » Cette affirmation balaye toutes les réfutations rationalistes. Dans son étude sur les *Épîtres Pastorales* de saint Paul, le P. Spicq écrit, en effet, que, « jusqu'au II^e siècle de notre ère, les écrivains grecs (Polybe [+ 118 av. JC]), Diodore [de Sicile, + 30 av. JC], Strabon [+ 20], [Flavius] Josèphe [+ 100 après J-C], Plutarque [+ 127], Appien [+ 165], Pausanias [le Périégète, + v. 115], Dion Cassius [+ 235]) désignent la Gaule proprement dite exclusivement par le terme de *Galatia* (*Keltikê*) et ses habitants *Galatai*, si bien que saint Paul, voulant parler de la Gaule n'aurait certainement pas écrit *Gallia* ».

Pour Théodoret de Cyr, dans son *Commentaire sur la II^e épître à Timothée* (+ 457), par *Galatiam* saint Paul « a entendu la Gaule : car c'est ainsi [dit-il] que s'appelait autrefois ce pays ». Telle est la leçon du *Codex Sinaiticus*, rédigé en 325-360, qui porte *eis Gallian*.

³¹ Jacques Zeiller, « Les origines chrétiennes en Gaule (sujet d'histoire diocésaine) », *Revue d'Histoire de l'Église de France* 54 (1926), p. 26.

³² Cf. Camille Julian, *Histoire de la Gaule*, Paris, Hachette, vol. IV, 1924, p. 485, cité par Jacques Zeiller, « Les origines chrétiennes en Gaule (sujet d'histoire diocésaine) », *loc. cit.*, p. 28.

³³ Jacques Zeiller, « Les origines chrétiennes en Gaule (sujet d'histoire diocésaine) », *loc. cit.*, p. 28.

³⁴ Ceslas Spicq, « Saint Paul est venu en Espagne », *Helmantica* 15 (1964), p. 50.

³⁵ Dominique Le Tourneau, « L'origine apostolique du diocèse de Vienne : une question débattue », *Bulletin de l'Académie Delphinale*, nouvelle série, n° 2, 2021, p. 76-78.

³⁶ TOB, Paris, Cerf-Biblio, 11^e éd., 2010, p. 26702.

Philostrate d'Athènes (v. 170-240) s'étonne, dans la Vie des sophistes, que Phavorinus, « natif d'Arles en Galatie », donc nécessairement la Gaule, parlât si bien la langue grecque³⁷.

Ajoutons encore un témoignage fort ancien : saint Épiphane de Salamine, décédé au tout début du V^e siècle, en 403, écrit, dans l'*Hérésie* 51, à propos du ministère de la Divine parole confié à saint Luc, qu'il « l'exerça en passant dans la Dalmatie, dans la Gaule, dans l'Italie, et dans la Macédoine, mais singulièrement dans la Gaule, ainsi que saint Paul l'assure dans ses épîtres de quelques-uns de ses disciples. Crescent est en Gaule », mais, ajoute-t-il, il ne faut pas lire « en Galatie, comme quelques-uns l'ont cru faussement, mais en Gaule ».

Le *martyrologe romain* de Grégoire XIII, revu par Urbain VII et Clément X, augmenté et corrigé en 1749 par Benoît XIV, et édité en 1845 sous le pontificat de Grégoire XVI, porte la mention suivante, au 27 juin : « En Galatie, saint Crescent disciple du bienheureux Paul, qui, passant par les Gaules, convertit un grand nombre d'infidèles à la foi de Jésus-Christ par la force de ses prédications, était retourné vers le peuple à qui il avait été spécialement donné pour évêque, et ayant affermi les Galates dans l'œuvre du Seigneur jusqu'à la fin de sa vie, il accomplit enfin son martyr sous Trajan. »

À saint Crescent succède saint Zacharie, disciple de saint Pierre, apportant avec lui la nappe sur laquelle notre Seigneur aurait institué l'Eucharistie. Moyennant quoi, phénomène plutôt rare, l'Église de Vienne a été fondée par des disciples des deux « colonnes de l'Église » que sont saint Pierre et saint Paul. Il semble que l'on puisse en dire autant des Églises fondées par les saints Démètre, Trophime, Paul-Serge, Martial, Austremoine, Gatien, Saturnin et Valère qui ont été envoyés par les deux apôtres³⁸.

L'intervention du roi Louis XIII

Par ailleurs, Monseigneur Gaume rapporte une anecdote intéressante. Le roi Louis XIII demande un jour au Père Sirmond quel saint il fête ce jour-là : « Je fête saint Denys, venu dans les Gaules au milieu du troisième siècle : c'est lui, et non pas saint Denys l'Aréopagite, qui est l'apôtre de Paris. » Le roi se tut, mais chargea peu après Mgr du Saussay de se « mettre à l'œuvre et, en vengeant nos traditions, nous conserver le patrimoine que nous avons reçu de nos pères. Écrivez, en mon nom, dans tout le royaume, afin qu'on vous envoie tous les documents utiles à votre travail ».

Disons, avant d'aller plus loin, qu'en 872, « le pape Adrien II, en accordant à l'Empereur Louis II le corps de saint Clément pour le placer dans un monastère que ce prince faisait bâtir, disait que ce saint pontife avait choisi Denis pour l'apôtre de toutes les Gaules : *qui Romanæ praesidens ecclesiae apostolum totius Galliae Dionysium delegavit* »³⁹.

Saussay s'adressa dans un premier temps aux archevêques, évêques, chapitres et ecclésiastiques séculiers connus pour leur science, puis au clergé régulier et enfin aux laïcs. En outre, dit Mgr du Saussay, « j'ai recherché avec un soin jaloux, les livres liturgiques, surtout les anciens, les bréviaires, les missels, les martyrologes. Quelques-uns de ces livres remontent à plus de cinq cents ans ; plusieurs, à plus de six cents ans, comme le prouvent les indications des calendriers, les caractères de l'écriture, les vignettes sur parchemin, admirables de travail et de piété. « De plus, toutes les histoires générales des Gaules, les chroniques communes et particulières, les registres des villes, et autres monuments publics ; les archives manuscrites ou publiées des églises et des monastères ; les annales sacrées et profanes des nations étrangères, que j'ai pu découvrir, je me les suis procurées, et j'en ai tiré parti pour appuyer et orner ce martyrologe, afin que, paraissant accompagné de la vérité et de l'autorité, il fût reçu avec plaisir et profit ». Il va même jusqu'à envoyer des délégués

³⁷ Cité par Jules Corblet, loc. cit. ,

³⁸ D'après Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, article saint Démètre, tome XII, p. 638.

³⁹ L. W. Ravenez, *Recherches sur les origines des églises de Reims, de Soissons et de Chalons*, Paris, J. Lecoffre, 1857, p. 37.

fouiller les archives sacrées et profanes des églises même les plus obscures. Il faut en outre tenir compte de l'autorité d'un martyrologe.

L'on y lit que Marseille, Tarascon, Aix, Avignon montrent inscrits en tête de leurs annales les noms bénis de Lazare, Marthe, Madeleine, Maximin. À leur suite, viennent nos plus vénérables églises qui, d'une voix unanime, répètent : saint Pierre envoya dans l'Aquitaine Martial, à qui Limoges, Bordeaux, Toulouse, Cahors, Rodez, sont redevables du don de la foi ; Front, qui apporta l'évangile à Périgueux ; Trophime, à Arles ; Bénigne, à Dijon et à Langres ; Lin, à Besançon ; Denys l'Aréopagite, à Paris ; Sixte, à Reims ; Sabinius, à Sens ; Julien, au Mans ; Clément, à Metz ; Memmius, à Châlons ; Sanctinus, à Chartres, Meaux et Verdun ; Ursin, à Bourges ; Austremoine, en Auvergne ; Eutrope, en Saintonge ; Materne et Valère, à Trèves et à Cologne. Saint Paul, se rendant en Espagne, laissa dans nos provinces méridionales Crescent, Sergius Paulus, et Aphrodisius qui fondèrent les églises de Vienne, de Narbonne et de Béziers. Tels sont, et beaucoup d'autres, les missionnaires que les apôtres et surtout saint Pierre, envoyèrent dans les Gaules...⁴⁰

Nous pouvons faire nôtre la prudence de Mgr Guérin lorsqu'il ne prétend pas attribuer à ces saints « un titre d'honneur comme une chose incontestable », tout en pensant « devoir en déférer sur ce point à ce qui en a été cru de tout temps dans le diocèse où ils sont révéérés, et qui n'a point été contredit par des évêques du lieu qui en ont vu et examiné les actes »⁴¹.

Le témoignage de documents anciens

Un manuscrit, qui remonterait au VI^e siècle, porte à notre connaissance que, « sous Claude, saint Pierre, apôtre, envoya quelques disciples dans les Gaules, pour prêcher aux nations la Foi de la Trinité. Ces disciples, à chacun desquels il désigna une ville, furent : Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Valère, et plusieurs autres qui leur furent adjoints par le bienheureux apôtre »⁴².

De nombreux documents étayent ces données. On les verra, notamment, dans l'ouvrage déjà cité de Ravenez. L'on y notera l'antiquité des documents mentionnés pour certains évangélistes des Gaules : la Légende de saint Julien du Mans, du IV^e ou du V^e siècle, pour saint Denys ; une lettre du pape Zozime, de 417, pour saint Trophime ; le manuscrit précédemment cité, du VI^e siècle ; les actes de saint Julien remontant au V^e ou au VI^e siècle ; un document du IV^e siècle pour saint Saintain. À propos de saint Denys, Zeiller écrit que « 'l'aréopagisme' de saint Denis de Paris est d'origine carolingienne ; il ne date que du IX^e siècle », ajoutant qu'une « assertion isolée et sans référence à une source plus haute de la période mérovingienne ne suffit pas évidemment à faire la preuve d'un événement attribué au I^{er} siècle »⁴³.

Or, au VI^e siècle, Grégoire de Tours écrit que saint Eutrope (de Saintes) au moins a été envoyé en Gaule par saint Clément, accompagnant saint Denys l'Aréopagite se rendant dans le nord du pays avec des compagnons⁴⁴.

En outre, Tertullien (150/160-v. 220), écrit dans son *Adversus Judaeos* : « En quel autre l'univers a-t-il cru, en quel autre, sinon en Jésus-Christ, qui est déjà venu accomplir ce que les Prophéties avaient annoncé du Messie. — Et cette foi est tellement universelle, qu'elle a pénétré jusque chez les divers peuples qui habitent la Galatie et jusqu'aux extrémités de la Mauritanie. Toutes les Provinces de l'Espagne, toutes les diverses contrées des Gaules croient en Jésus-Christ⁴⁵. »

⁴⁰ Mgr Gaume, *L'évangélisation apostolique du Globe preuve péremptoire et trop peu connue de la divinité du christianisme*, Paris, Gaume et Cie Éditeurs, 1879, p. 22-24.

⁴¹ Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice « Saint Savinien, saint Potentien », tome XIV, p. 625-626.

⁴² Ms 5537, jadis à la Bibliothèque impériale, cité par L. W. Ravenez, *Recherches sur les origines...*, loc. cit., p. 72.

⁴³ Jacques Zeiller, « Les origines chrétiennes en Gaule (sujet d'histoire diocésaine) », loc. cit., p. 21. L'auteur s'attache à démonter l'ancienneté de l'origine de tous les diocèses français.

⁴⁴ Cf. Grégoire de Tours, *De gloria martyrum* liv. 1, chap. 56.

⁴⁵ Tertullien, *Contre les Juifs*, chap. 7.

Quant à Serge-Paul, envoyé à Narbonne par saint Paul, le poète Prudence (348-408) le célèbre à la fin du IV^e siècle en ces termes :

*Narbonne par son Paul illustre et précieuse
Des plus grandes cités n'est pas la moins fameuse*⁴⁶.

L'antiquité de cette observation est précieuse.

Ces quelques témoignages montrent que l'on ne peut pas parler globalement de légendes créées au Moyen Âge pour justifier l'ancienneté des diocèses.

Les annuaires diocésains

Sans qu'il faille attribuer une autorité particulière aux annuaires diocésains, il est toutefois intéressant de consulter la liste des évêques qui y figurent. Le premier évangelisateur reconnu coïncide souvent avec l'ouvrage de M. Boüan de Chef du Bos. Nous savons aussi que ces diocèses reconnaissent qu'ils sont redevables d'une évangélisation réalisée à l'aurore du christianisme.

Pour Besançon, il s'agit bien de saint Lin ; pour Châlons, de saint Memmie ; pour Clermont, saint Austremonne (mais indiqué pour la fin du II^e s.) ; pour Gap, saint Demetre ; pour Le Mans, saint Julien ; pour Meaux, saint Sainctin ; pour Metz, saint Clément ; pour Narbonne, saint Paul-Serge (?) ; pour Orléans, saint Altin ; pour Paris, saint Denys (mais situé après 250) ; pour Périgueux, saint Front ; pour Reims, saint Sixte et saint Sirice ; pour Toul, saint Mansuy ; liste à laquelle il faut ajouter, pour Chartres, saint Adventus, consacré par des envoyés de saint Pierre.

Une question ouverte

L'ouvrage sur *L'évangélisation des Gaules au I^{er} siècle* engage à poursuivre les recherches pour apporter encore d'autres précisions. C'est sans doute un travail de longue haleine. Il serait instructif de consulter le *Martyrologium Gallicanum* dressé par Mgr du Saussay, à la suite de la mission que le roi Louis XIII lui avait confiée, comme indiqué ci-dessus.

D'ores et déjà, il est possible d'avancer, en suivant les Bollandistes, que saint Austremonne avait aussi pour disciples saint Maire, saint Mammet et saint Antoine ; que ceux de saint Auspice, ordonné par saint Clément et premier évêque d'Apt, étaient Euphrase et Emilius ; saint Exupère avait pour disciple saint Révérent, de Bayeux, ordonné par saint Sixte.

« Bien que l'injure du temps, les dévastations civiles et l'aveugle fureur des hérétiques aient fait périr des documents aussi nombreux qu'important sur les antiquités de la très-antique église de Mende, il reste néanmoins des monuments historiques du caractère le plus authentique, tels que plusieurs martyrologes et un assez grand nombre de manuscrits religieusement conservés à Mende, desquels il résulte que saint Sévérien, fidèle compagnon de saint Martial de Limoges », fut l'évêque de cette ville⁴⁷.

La liste des évangelisateurs des Gaules donnée par l'ouvrage d'Arnaud Boüan de Chef du Bos pourrait bien s'élargir encore, par exemple en y incorporant saint Ausone, disciple de saint Martial et premier évêque d'Angoulême⁴⁸, saint Pavace, donné par saint Clément comme coadjuteur à saint Julien⁴⁹, saint Flour, premier évêque de Lodève, envoyé par saint Pierre⁵⁰, ou encore saint Sylvin⁵¹. Relevons encore que saint Parménas, un des sept diacres mentionné dans les Actes des apôtres (6, 1-6), était un des soixante-douze disciples du Seigneur. Il a embarqué avec Marie-Madeleine, Marthe et Lazare et s'est rendu à Vienne et à Avignon avec Sosthène et Épaphras⁵².

⁴⁶ Cité par Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice saint Paul Serge, tome III, p. 597.

⁴⁷ Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice saint Sévérien, tome I, p. 636.

⁴⁸ Cf. Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice saint Ausone, tome VI, p. 97-102.

⁴⁹ Cf. Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice saint Pavace, tome IX, p. 12-14.

⁵⁰ Cf. Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice saint Flour, tome XIII.

⁵¹ Cf. Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice saint Sylvin, tome XI, p. 306-309.

⁵² Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice Parménas, tome I, p. 584. Mgr Guérin cite à l'appui les témoignages de la Chronique d'Alexandrie, de saint Épiphane, de saint Hippolyte et saint Dorothée, ainsi que des ménologues grecs et orientaux.

En guise de conclusion

Nous n'avons fait qu'émettre quelques considérations, qui appellent une étude plus poussée, dont on espère qu'elle sera effectuée un jour. En espérant que nous avons échappé au danger dénoncé par les Bollandistes à propos de l'historien Dom Marlot, défenseur de l'apostolicité de saint Sixte, écrivant que « sa longue dissertation ne semble guère prouver qu'une chose, à savoir la puissance de la volonté sur l'intelligence ; on arrive facilement à tenir pour vrai ce qu'on désire à tout prix être vrai »⁵³.

Nous pourrions appliquer, *mutatis mutandis*, à la plupart des fondateurs d'Église les remarques suivantes de Monseigneur Guérin : « Si cet antique récit a été contredit par certains critiques, qui, offusqués des faits miraculeux qu'ils rencontrent dans l'histoire, étudient, sous l'inspiration du préjugé, les moyens de les en bannir, ou du moins de les mettre en suspicion, on ne peut disconvenir que celui-ci réunit en sa faveur des raisons et des autorités puissantes : ce sont les martyrologes des huitième, neuvième et dixième siècles, et divers écrits de la même époque, qui citent cette tradition comme admise de temps immémorial ; c'est la croyance religieusement conservée en diverses Églises, malgré de grandes distances qui les séparent ; c'est le respect avec lequel Cologne et Trèves ont conservé les deux moitiés du bâton pastoral de saint Pierre, qu'elles se sont partagé, et l'accord des anciens auteurs à motiver par ce miracle la coutume qu'ont les Papes de ne pas porter de crosse ; c'est l'antique basilique de la Résurrection bâtie à Ehl (Alsace), et où la foule des pèlerins visitait dévotement le tombeau vide qui avait servi pendant quarante jours à saint Materne ; c'est le témoignage uniforme des historiens alsaciens, allemands, italiens, des siècles plus rapprochés du nôtre ; c'est l'office propre du bréviaire de Strasbourg ; c'est enfin, d'une part, le fait non contesté que saint Materne fut le premier apôtre de l'Alsace, de l'autre, le fait incontestable que dès le second siècle l'Alsace comptait des chrétientés florissantes⁵⁴. »

Nous avons, pensons-nous, réuni suffisamment d'indices convergents pour étayer l'hypothèse d'une évangélisation des Gaules au I^{er} siècle de notre ère. Cette évangélisation a pour elle l'ancienneté, d'après les nombreux textes avancés ; la perpétuité, ne s'interrompant qu'au XVII^e siècle ; et l'universalité, toutes nos provinces s'étant montrées unanimes à la professer⁵⁵.

L'absence de documents écrits ne nous apparaît pas comme un obstacle insurmontable. Nous en avons expliqué les raisons.

« Rappelons-nous que l'évangélisation des campagnes par saint Martin de Tours était restée superficielle, et qu'il a fallu attendre l'arrivée des moines irlandais, au VIII^e siècle, pour la reprendre en profondeur. Ne nous trouverions-nous pas ici en présence d'un phénomène de même nature ? » écrivions-nous à propos de origines de l'Église de Vienne⁵⁶.

C'est-à-dire une première évangélisation qui n'a pas nécessairement pris racine en profondeur, qui est restée quelque peu superficielle, et qui a été ranimée ultérieurement. Il nous semble qu'il faut avoir l'humilité, d'accepter que des réalités échappent à notre observation et que, malgré l'absence, assez généralisée, de documents et de renseignements, une première évangélisation des Gaules s'est bien produite au I^{er} siècle. C'est la conclusion à laquelle nous sommes parvenus.

Salvo melio iudicio.

Mgr Dominique Le Tourneau

⁵³ Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice saint Sixte, tome X, p. 390-396.

⁵⁴ Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*, notice saint Euchaïre, tome XII, p. 112.

⁵⁵ Cf. Jules Corblet, *loc. cit.*, p. 672.

⁵⁶ Dominique Le Tourneau, « Origine apostolique du diocèse de Vienne. Une question débattue », *La Lettre des Académies des Sciences, Lettres et Arts*, n° 37, septembre 2021 ; « L'origine apostolique du diocèse de Vienne : une question débattue », *Bulletin de l'Académie Delphinale*, nouvelle série, n° 2, 2021, p. 76-78.